

PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration OncoPaca-Corse

Jeudi 12 mars 2026 à 16h30 – Visioconférence

Ordre du jour du Conseil d'Administration du 12 mars 2026

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025.....	4
COTISATIONS DES MEMBRES.....	5
PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE DE L'EVOLUTION DE NOS INSTANCES	6
QUESTIONS DIVERSES.....	6

Membres présents ou représentés :

Collège des établissements de santé privés autorisés au traitement du cancer

- HP Arnault Tzanck Mougins - Sophia Antipolis :M. Eric LEROY
- CL Saint George :Mme Alexandra FERRERO
- Hôpital Privé Toulon-Hyères- St Jean :Mme Catherine AGULLO
- Hôpital Privé de Provence : Mme Gabrielle LEPAGNEY(procuration)
- Centre de radiothérapie Ramsay Santé :Dr Jean-Baptiste PAOLI
- Hôpital Privé Clairval: Dr Cyril FOA
- CL Axium : Mme Colomba FOURTON (Suppléante)
- HP La Casamance : M. Marc FOURNIES
- CL St Jean :Dr Romain NATALE

Absents :M. Philippe POULAIN (Clinique MAYAMRD), M. Olivier TEISSEDRE (Clinique du Cap d'Or)

Collège des établissements de santé publics (hors CHU) autorisés au traitement du cancer et des hôpitaux d'instruction des armées

- CH d'Avignon :Dr Borhane SLAMA
- CH Draguignan: Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON
- CH Bastia :Dr Franck LE DUFF (Suppléant)
- CH Digne :Dr Stéphanie ODDOU
- CH Antibes :M. Jean-Paul TASSO
- CH Grasse :Dr Anne-Sophie AZUAR
- CHI Toulon – La Seyne-sur-Mer (CHITS) :Dr Christine ALESSANDRA (Suppléante)

Absent :Dr Jean-Sébastien BLADE (HIA Ste Anne)

Collège des établissements ESPIC (hors CLCC) autorisés au traitement du cancer

- Institut Sainte Catherine :Dr Daniel SERIN
- Hôpital Européen :Dr Jacques LE TREUT

Collège des CHU

- CHU Marseille :Pr Sébastien SALAS
- CHU Marseille :M. Nicolas ANDREOTTI (Suppléant)

Absents :M. Rodolphe BOURRET (CHU Nice), Pr Thomas CLUZEAU (CHU Nice)

Collège des CLCC

- CLCC CAL Nice : Dr Thomas DARNAUD
- CLCC IPC Marseille : M. Romain SEPTIDI (Suppléant)
- CLCC IPC Marseille : Dr Jacques CAMERLO, Dr Sylvain GARCIAZ (Suppléant)

Absent :Pr Jean-Marc FERRERO (CLCC CAL Nice)

Collège des établissements de santé participant au diagnostic, à la prise en charge oncologique (établissements associés) et/ou en soins de support, ainsi qu'aux soins de suite

- Clinique Angelus :Mme Cathy LONG

Absente et excusée : Mme Sabine GIORDANO (Clinique Saint Christophe)

Collège d'hématologie et oncologie pédiatrique

- RHéOP :Dr Aphaia ROUSSEL (Suppléante)
- RHéOP :Dr Maryline POIREE

Collège des structures régionales de coordination et/ou d'organisation des soins (hors oncopédiatrie)

- URPS Infirmière PACA :Mme Valérie LAPIERRE
- URPS Pharmaciens PACA :Dr Félicia FERRERA
- URPS Infirmier de CORSE :Mme Emmanuelle GIRASCHI

Absent :Dr Jean-Pascal BUONO (CRISAP)

Collège des structures de soins et/ou de coordination des soins de proximité

- ILHUP :M. Stéphane FABRIES
- CPTS Pays d'Aubagne et de l'Etoile :Mme Audrey GARIBBO-SARKISSIAN
- DAC Cap Azur Santé :Mme Audrey CHAMI
- DAC Ressources Santé Vaucluse :Mme Lucienne CLAUSTRES-BONNET

Collège des associations d'usagers et des patients, dont l'objet concerne la lutte contre le cancer

- La ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes: Mme Laurence CRESSIN-BENSA (procuration)

Absent et excusé : Dr. Jean-Louis WENDLING (La ligue contre le cancer du Var)

34 membres sur 43 étaient ainsi présents ou représentés.

Etaient présents sans droit de vote :

M. JP MAJOREL, Expert-comptable, Cabinet d'expertise comptable de l'Association – Cabinet SARIC

Dr Michèle PIBAROT, Médecin directeur du DSRC

Mme Emilie ASSERAF, Responsable administrative et financière du DSRC

M. LR CHAMOULEAU, Expert-comptable, Commissaire aux Comptes – Cabinet SYREC

Ont été invités à participer en fin de séance :

Le Cabinet Pépites and Co ! :M. Simon LAVABRE, Gérant – Directeur, Antoine MARTIN-CHAVE, Directeur adjoint

Début de séance à 16h30.

Le Conseil d'Administration, a valablement délibéré conformément à l'article 14.1 des Statuts de l'Association, requérant nécessité de la moitié des membres présents ou représentés.

Décisions prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Introduction de l'ordre du jour par le Président, le Dr Jacques CAMERLO.

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Présentation des comptes clos au 31 décembre 2025 par Mr Jean-Philippe MAJOREL (Expert-comptable de l'Association) :

1. Rappel du contexte budgétaire

Depuis 2021, l'association ne perçoit plus qu'un seul type de financement FIR, en lieu et place des fonds MIG. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été signé avec l'ARS pour cadrer le budget de fonctionnement de l'association (CPOM 2021-2023).

A compter de 2024, un nouveau CPOM a été conclu avec l'ARS jusqu'au 31/12/2026, pour couvrir la totalité du budget de fonctionnement du réseau (CPOM 2024-2026).

2. Présentation du Bilan

A l'actif du bilan, le poste « autres créances » concerne principalement l'excédent de versement de taxe sur les salaires qui sera régularisé au T1 2026 et le solde des cotisations de membres 2025 encaissées en 2026.

La trésorerie de notre association présente un solde supérieur par rapport à l'année précédente du fait principalement de l'excédent de subvention de fonctionnement de l'année 2025. Le niveau de trésorerie permet de subvenir aux besoins de l'activité et au remboursement d'excédent sur fonds dédiés à l'ARS de 212 K€ en 2026.

Le passif du bilan comprend, outre les fonds associatifs, un bénéfice comptable de 46 257 €, qui se décompose comme suit :

- Résultat Propre de l'association : excédent de + 46 257 €
- Résultat sous le contrôle des tiers financeurs : Néant

Par ailleurs, les fonds dédiés, qui matérialisent les soldes excédentaires de budget ARS au 31 décembre 2025, s'élèvent à 225 057 €. Ces soldes sont explicités de manière détaillée dans l'annexe des comptes 2025 et se présentent synthétiquement comme suit :

– Fonds dédié ARS Budget FIR PACA CPOM 2021-2023 :	13 481 €
– Fonds dédié ARS Budget FIR PACA CPOM 2024-2026 :	211 576 €

Le montant relatif au CPOM de l'année 2025 (FIR PACA CPOM 2024-2026) s'explique par des postes non remplacés ou des recrutements effectifs en fin d'année qui ont conduit à ne pas dépenser la totalité de l'enveloppe budgétaire relative aux ressources humaines pour 2025.

3. Présentation du Compte de Résultat

Ainsi l'exercice 2025 fait ressortir un bénéfice comptable de 46 257,11 €, qui se décompose comme suit :

- Résultat Propre de l'association : excédent de + 46 257,11 €
- Résultats sous le contrôle des tiers financeurs : 0 €

4. Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le bénéfice comptable 2025 constituant exclusivement un résultat propre de l'association s'élève à 46 257,11 €.

Ainsi, nous vous proposons d'affecter ce résultat au compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » pour 46 257,11 €. Le solde du compte « Fonds associatifs » se trouverait ainsi porté de 575 661,03 € à 621 918,14 € après affectation du résultat 2025.

Les comptes sont arrêtés à l'unanimité des membres du CA.

COTISATIONS DES MEMBRES

Le Président rappelle les montants des cotisations annuelles de 2026 et propose au CA qu'elles restent inchangées pour 2027 :

- Cotisation de 1250 € pour les établissements disposant d'au moins une autorisation pour le traitement du cancer
- Cotisation de 400 € pour pour les établissements ne disposant pas d'autorisation pour le traitement du cancer
- Cotisation de 200 € pour les structures de soins de et/ou de coordination des soins de proximité
- Cotisation de 10 € pour les associations d'usagers et de patients dont l'objet concerne la lutte contre le cancer

Le Conseil d'Administration valide ces propositions à l'unanimité. Cette proposition sera soumise à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18/06/2026.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE DE L'EVOLUTION DE NOS INSTANCES

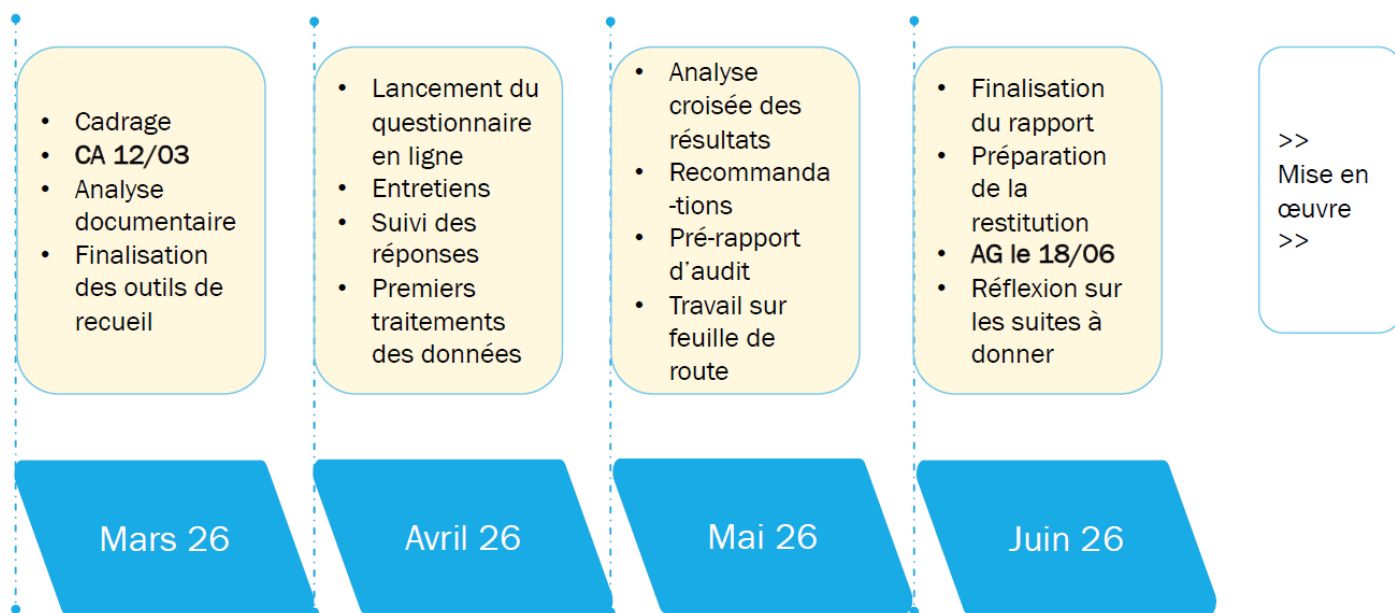
Le Président rappelle aux administrateurs la démarche engagée au T4 2025, inscrite dans le plan d'action 2026 visant à « mesurer et améliorer le fonctionnement » du dispositif, dans une logique d'amélioration continue. Cette mission a été confiée au cabinet externe Pépites and Co. La parole leur est ensuite donnée afin de présenter l'objet de leur intervention ainsi que les modalités de cet accompagnement.

Les dirigeants du Cabinet Pépites and Co ! déroulent le plan d'actions visant à élaborer une feuille de route pour l'AG 2026, fondée sur un audit et un diagnostic partagé du fonctionnement de la gouvernance:

- Recueillir les attentes, perceptions et contraintes des administrateurs
- Valoriser et renforcer leur contribution dans les instances
- Renforcer la compréhension commune du fonctionnement, des missions et des apports du DRSC

Voici le calendrier présenté en réunion :

Calendrier prévisionnel



Afin d'identifier les axes de cette première feuille de route, un appel à candidature volontaire aux Comités de suivi du projet va être lancé dans le même temps que la diffusion du présent Procès-Verbal à l'ensemble des administrateurs.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Fin de séance à 17h20.

Le Président,
Docteur Jacques CAMERLO

Le Premier Vice-Président,
Docteur Daniel SERIN